

**CARACTERISTIQUES STRUCTURELLES  
DES ECOLES SATELLITES  
ET DES CENTRES D'EDUCATION DE BASE NON FORMELS**

**L'implantation :**

Le choix des implantations tient compte de données objectives : éloignement d'autres structures scolaires, faible taux de scolarisation de la province etc...et de données humaines : demandes clairement exprimées de la population qui apporte lors de la construction une participation en main-d'œuvre et en agrégats.

**Le fonctionnement :**

Le Comité de Gestion assure la gestion financière : écolage, entretien des locaux, cantine éventuellement. Il veille à la fréquentation, émet des avis sur les compétences souhaitées. Il assure auprès des enseignants un rôle d'appui et d'aide en cas de besoin , un rôle de contrôle aussi parfois.

**Les Ecoles Satellites :**

« **Ecoles de la proximité** », elles évitent aux plus jeunes de parcourir plus de 3 kilomètres pour aller à l'école . Elles les accueillent pendant les trois premières années de la scolarité, limitent l'effectif à 40 élèves, maintiennent la parité filles/ garçons. Les enseignants sont issus, si possible, de la communauté villageoise.

Les premiers apprentissages (lecture calcul) se font en langue nationale. Le français oral est introduit dès la deuxième année. Puis on aborde la lecture en français, plus facilement que dans les classes « habituelles » puisque les enfants comprennent ce qu'ils lisent. Le milieu est sollicité pour asseoir les connaissances de base et une large part est faite aux activités pratiques.

Les élèves rejoignent les écoles mères , plus éloignées de leur village, au niveau du Cours Élémentaire 2<sup>ème</sup> année.

**Les Centres d'Education de Base Non Formelle :**

« **Ecoles de la deuxième chance** », ils s'adressent aux enfants de 9 à 15 ans qui n'ont pu fréquenter l'école ou qui ont dû l'abandonner.

Ils présentent les mêmes caractéristiques de recrutement des enseignants et des apprenants que les Ecoles Satellites.

Là aussi, le français n'est abordé qu'après que les apprentissages premiers aient été effectués en langue nationale . Il devient alors médium d'enseignement.

Au cours des deux dernières années du cursus ( prévu sur quatre ans), doit s'instaurer une éducation préprofessionnelle dispensée en fonction des besoins et des potentialités du village.

Novatrices, ces deux structures le sont, du fait de l'utilisation des langues nationales au début de la scolarité , du recours sans cesse réaffirmé au milieu pour établir et stabiliser les connaissances.  
En ce sens, elles préfigurent probablement l'école africaine de demain . L'expérimentation a lieu actuellement à une échelle non négligeable et devrait permettre de dégager des enseignements pour améliorer les résultats, souvent décevants, de l'école formelle actuelle.